

Wipszycka, Ewa

Καθολική et les autres épithètes qualifiant le nom ἐκκλησία : contribution à l'étude de l'ordre hiérarchique des églises dans l'Égypte byzantine

The Journal of Juristic Papyrology 24, 191-212

1994

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez **Muzeum Historii Polski** w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

Ewa Wipszycka

ΚΑΘΟΛΙΚΗ ET LES AUTRES ÉPITHÈTES
QUALIFIANT LE NOM ΕΚΚΛΗΣΙΑ

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE L'ORDRE HIÉRARCHIQUE
DES ÉGLISES DANS L'ÉGYPTE BYZANTINE

Il suffit de parcourir rapidement les documents papyrologiques de l'époque byzantine, pour constater que le mot *ἐκκλησία* y est très souvent accompagné d'une ou de plus d'une épithète.

Dans le présent article, je me propose d'étudier ces épithètes pour en établir la signification et les règles d'emploi. Je ne vais cependant pas dresser des listes exhaustives des documents attestant les différentes épithètes: pareilles listes seraient trop longues et surtout n'auraient pas de sens, car seule une partie de ces documents fournit des données utilisables pour mon propos.

J'espère que les résultats de cette recherche ne serviront pas qu'aux éditeurs de papyrus, qui, pour restituer des textes lacuneux, ont besoin de savoir dans quels contextes apparaissent normalement les épithètes en question. L'étude de celles-ci permet de saisir un trait important de la mentalité de l'antiquité tardive, à savoir le besoin d'établir et de respecter un ordre hiérarchique. Les épithètes constituaient l'un des moyens par lesquels on définissait la position d'une église donnée dans l'ensemble des églises de la même localité ou du même diocèse. Il est très probable que dans chaque évêché, il existait une liste des églises, dressée selon l'ordre hiérarchique, tout comme il y avait une liste des membres du clergé, fondée sur le même principe¹.

¹ Sur cet aspect de la mentalité ecclésiastique voir mon article 'Fonctionnement de l'Eglise égyptienne aux IV^e- VIII^e siècles', [dans:] *Mélanges offerts au Père M. Martin*, Le Caire 1992, p. 138-145.

L'étude des épithètes accompagnant le mot *ἐκκλησία* doit se faire à peu près exclusivement sur la base des documents papyrologiques. Les textes littéraires ne servent que rarement à ce but. Si nous ne possédions pas les papyrus, nous n'aurions aucune idée de l'importance et de la complexité de la terminologie concernant les églises.

*

* *

Avant d'entrer dans le détail de la recherche, il ne sera pas inutile de rappeler certains traits de l'organisation de l'Eglise en Egypte², afin d'écartier le danger d'une vision trop simpliste, trop plate, des structures ecclésiastiques. Savoir comment l'Eglise était construite est une condition indispensable pour comprendre le sens des épithètes qui nous intéressent.

L'Eglise dans l'Egypte byzantine était divisée en évêchés directement subordonnés à l'évêque d'Alexandrie, que nous, les historiens modernes, appelons le patriarche (quoique nos textes ne l'appellent pas ainsi). Les structures métropolitaines, présentes dans les autres pays dès le IV^e siècle, ne se sont formées en Egypte qu'au moyen âge avancé. L'absence de métropolitains avait des conséquences profondes, allant dans deux sens opposés. En Egypte, les évêques étaient plus liés au patriarche d'Alexandrie que les évêques d'autres régions ne l'étaient à leur patriarche; mais d'autre part, leur autonomie dans la gestion des affaires locales de leurs diocèses était décidément plus large. Pour puissant qu'il fût, le patriarche d'Alexandrie n'était pas en mesure de contrôler l'activité pastorale d'une centaine de diocèses dans la même mesure où les métropolitains, dans d'autres pays, contrôlaient celle de quelques évêques suffragants. A cela s'ajoutait le

² Il n'existe pas d'exposé systématique à ce sujet. J'ai écrit sur ces questions à plusieurs endroits de mon livre *Les ressources et les activités économiques des églises en Egypte du IV^e au VIII^e siècle*, Bruxelles 1972, ainsi que dans l'article 'La Chiesa nell'Egitto del IV secolo: le strutture ecclesiastiche', [dans:] *Miscellanea historiae ecclesiasticae*, Bruxelles 1983, p. 182-201. Ces questions ont été traitées également, à plusieurs reprises, par J. GASCOU, spécialement dans *Un codex fiscal hermopolite (P. Sorb. II 69)*, (= *American Studies in Papyrology* 32), Atlanta 1994, p. 70-76, ainsi que dans l'article cité ci-dessous, note 26. Des remarques intéressantes se trouvent dans les travaux de H. BRAKMANN, qui envisage les structures ecclésiastiques du point de vue d'un historien de la liturgie, au sujet de laquelle les historiens qui s'occupent de l'histoire de l'Eglise en Egypte ne savent d'habitude pas grand-chose; voir surtout son article 'Alexandria und die Kanones des Hippolyt', *JAC* 22, 1979, p. 139-149. L'article de L. ANTONINI, 'Le chiese cristiane nell'Egitto dal IV al IX secolo secondo i documenti dei papiri greci', *Aegyptus* 20, 1940, p. 129-208, est un recueil utile de matériaux.

facteur géographique: les distances entre Alexandrie et les villes de la vallée du Nil étaient considérables; si quelqu'un — un clerc ou un laïc — était mécontent de la gestion de son évêque, il avait une longue route à parcourir pour aller se plaindre chez le patriarche. La curie alexandrine, d'ailleurs, était un ensemble complexe, un monde à part, où il n'était pas facile, pour quelqu'un arrivant du dehors, de s'orienter, de trouver les personnes à qui il fallait s'adresser.

En Egypte, l'évêque était libre de conférer les ordres aux personnes de son choix; il pouvait consulter, au sujet des ordinations, ses collaborateurs ecclésiastiques ou laïcs, mais il n'était pas obligé de le faire. Il était le juge des clercs de son diocèse, même dans les affaires non ecclésiastiques. Il décidait la répartition des tâches entre les clercs. C'est lui, enfin, qui était responsable de l'ensemble des finances ecclésiastiques; s'il y avait des limitations de son pouvoir économique, elles étaient, dans la plupart des cas, imposées par la coutume, et non par des lois écrites, et elles n'étaient pas très efficaces.

Parmi les églises de chaque évêché, il y en avait une (ou parfois plus d'une) que l'évêque gérait directement: nous l'appelons souvent (quoique de façon anachronique) église cathédrale. Dans la gestion de cette église, l'évêque était aidé par un groupe d'ecclésiastiques qu'il dirigeait directement et quotidiennement.

Quant aux autres églises, il ressort de nos sources, avant tout des documents papyrologiques, qu'il existait, dans les villes et à la campagne, des églises nombreuses³ et de différents types. Elles portaient le plus souvent le nom d'un saint patron ou d'un fondateur; parfois, elles sont mentionnées dans les documents sans dénomination, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'en avaient pas une: en effet, les documents étaient destinés à des personnes qui connaissaient bien la situation locale et pouvaient se passer d'indi-

³ Malgré l'abondance de textes ayant trait à l'Eglise égyptienne, nous ne possédons, au sujet du nombre des églises dans les divers diocèses d'Egypte, aucun renseignement qui soit comparable à celui que Théodoret de Cyr donne dans une lettre au pape Léon (lettre 113): il déclare avoir rempli ses devoirs pastoraux dans 800 églises! Des textes de provenance égyptienne, il ressort que dans les différents villages, il y avait souvent plus d'une église. A Aphroditô, S. TIMM, *Das christlich-koptische Ägypten in arabischer Zeit*, Wiesbaden 1985-1992, p. 1439-1443, a compté 30 églises. Naturellement, Aphroditô ne saurait être considéré comme un village typique: il ressemblait plutôt, par ses dimensions, à une ville de grandeur moyenne. Cependant, même pour une ville, 30 églises (auxquelles il faudrait ajouter des chapelles et des lieux de culte dans les monastères), c'est beaucoup.

cations précises. Outre les églises, il y avait d'autres lieux de culte, appelés *τόποι* et/ou *εὐκτήρια*.

Tous les lieux de culte qui n'étaient pas dirigés directement par l'évêque, étaient soumis à son contrôle, aussi bien dans le domaine pastoral que dans le domaine financier. Cependant, si on lit les documents attentivement, on remarque que ce contrôle variait sensiblement selon les cas. Certaines églises et chapelles avaient un personnel ecclésiastique stable et des ressources financières qui, au moins théoriquement, ne devaient servir qu'à elles. Les autres ne jouissaient pas de cette autonomie relative: l'évêque décidait au jour le jour quel ecclésiastique devait desservir telle église ou chapelle; et les revenus allaient entièrement à la caisse épiscopale.

Nous connaissons assez mal les principes qui réglaient, en Egypte, l'activité pastorale et financière du clergé, en dépit de la masse des documents ayant trait à celle-ci. Les canons synodaux, qui, pour d'autres pays, nous fournissent des renseignements précis sur ce genre de questions, manquent pour l'Egypte, ce qui s'explique par le fait que les évêques d'Egypte ne se réunissaient que très rarement (il ne le faisaient que si le patriarche désirait obtenir une expression publique de leur appui). Il est plus facile de remarquer certaines tendances générales que d'établir quelle était la situation de telle ou telle église.

S'efforcer de distinguer les différentes catégories d'églises peut sembler un excès de zèle, s'égarant dans des minuties. Je crois cependant que par cette voie, on peut arriver à mieux comprendre les mécanismes internes de l'Eglise, ce qui n'est pas du tout facile.

L'Eglise en Egypte est restée pendant toute l'époque byzantine une institution très élastique, prête à s'adapter aux différentes situations locales et n'ayant que très rarement recours à des règles fixées par écrit. Les évêques étaient totalement indépendants dans la gestion des affaires locales, et c'est justement pour maintenir leur puissance qu'ils ont bloqué le processus de formation de paroisses dans les villes. Alexandrie semble avoir été la seule ville d'Egypte où existaient des églises de quartier autonomes, possédant leurs propres clergés. En revanche, un réseau de paroisses est né assez vite dans les campagnes. Puisque les gens des villages ne pouvaient pas fréquenter systématiquement l'église épiscopale de la ville, il a fallu accorder aux clercs des villages une liberté d'action qui manquait à leurs collègues citadins.

*

* *

Commençons par énumérer les épithètes qui apparaissent dans les textes de provenance égyptienne⁴:

ἡ ἅγια ἐκκλησία
 ἡ ἅγια τοῦ Θεοῦ ἐκκλησία
 ἡ ἅγια καθολικὴ ἐκκλησία
 ἡ ἁγιωτάτη καθολικὴ ἐκκλησία
 ἡ ἅγια καθολικὴ ὀρθόδοξος ἐκκλησία
 ἡ μεγάλη ἐκκλησία
 ἡ ἅγια ἐκκλησία ἀληθινή
 ἡ εὐαγεστάτη καθολικὴ ἐκκλησία
 ἡ ἅγια καθολικὴ τοῦ Θεοῦ ἐκκλησία,
 ou bien ἡ ἅγια τοῦ Θεοῦ καθολικὴ ἐκκλησία.

Parmi ces épithètes, *ἅγια*, “sainte”, ou *ἁγιωτάτη*, “très sainte”, est l'épithète la plus usitée. Lorsqu'on a affaire à une épithète composée de deux ou trois membres, *ἅγια* ou *ἁγιωτάτη* est toujours l'un de ceux-ci.

L'expression *ἡ ἅγια τοῦ Θεοῦ ἐκκλησία*, dont on pourrait penser qu'elle convient à n'importe quelle église, est, en réalité, réservée aux églises dirigées directement par un évêque. Elle apparaît assez souvent dans des textes signés soit par un évêque, soit par ses collaborateurs directs.

Il existe, certes, des exceptions. Voyons avant tout *P. Leid. Z.*, réédité avec un riche commentaire par D. Feissel et K.A. Worp⁵. Ce texte reproduit une requête d'Appion, évêque de Syène, adressée à Théodose II. L'expression qui nous intéresse se trouve aux lignes 5-11: “Comme je me trouve avec mes églises au milieu des barbares criminels, entre les Blemmyes et les Noubades, nous subissons de leur part nombre d'incursions, qui semblent venues de nulle part, sans qu'aucun soldat protège nos établissements. Comme de ce fait les églises de mon ressort sont humiliées et qu'elles ne peuvent porter secours pas même à ceux qui s'y réfugient, je me jette en prosternation devant les traces divines et sans souillure de vos pas, (vous priant) de daigner ordonner que les saintes églises (*τὰς ... ἁγίας ἐκκλησίας*) (de mon ressort?) soient sous la garde des soldats de chez nous, et qu'ils

⁴ Dans les citations des documents grecs qui constituent la base de cette étude, j'omettrai, si le texte est établi de façon sûre, des signes diacritiques tels que les points sous les lettres qui ne se lisent pas en entier, les parenthèses indiquant les restitutions ou la solution d'abréviations.

⁵ ‘La requête d'Appion, évêque de Syène à Théodose II: *P. Leid. Z. révisé*’, *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van oudheden te Leiden*, 68, 1988, p. 97-107.

m'obéissent et soient en tout sous mes ordres, de la même manière que les soldats installés dans la forteresse dite de Philai, dans votre Haute-Thébaïde, sont au service des saintes églises de Dieu de Philai (*ταῖς ἐν Φιλῶν ἀγίαις τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίαις*)". L'île de Philae constituait un diocèse; le pluriel *ταῖς ἐκκλησίαις* ne doit pas nous inquiéter outre mesure: nous avons affaire à un texte écrit selon les conventions rhétoriques propres aux requêtes destinées à des personnages haut placés; ceux qui rédigeaient des requêtes de ce genre n'étaient pas tenus de suivre les règles propres aux autres types de documents.

Un autre texte cause plus de difficultés: c'est *VPB IV 94* [V^e siècle], qui a pour titre: *Γνώσις συναγομένων τῆς διακονίας τῆς ἀγίας τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίας κ[- -]*. Les localités mentionnées dans la liste de paiements qui suit⁶, sont des localités du nome d'Apollinopolis Parva. S. Timm a proposé de remplir la lacune à la fin de la ligne par *κ[ώμης Ἀφροδιτῶ]*, s'appuyant sur le fait que dans le même document, apparaissent une église de saint Kollouthos, une de saint Viktor et une de l'archange Michel, et que des églises ayant ces patrons sont attestées à Aphroditō. Cependant, des églises de saint Kollouthos, de saint Viktor et de l'archange Michel se trouvent dans presque tous les gros bourgs d'Égypte. Je n'ai aucune idée au sujet du mot (ou des mots) qui manque(nt). On serait tenté de restituer *κ[αθολικῆς]*, mais partout ailleurs, cette épithète est placée avant, et non après le mot *ἐκκλησία*. A la fin du même document, un évêque dont le nom a presque totalement disparu a signé le compte: *στοιχῆ μοι τὸ συναγόμενος (1. συναγόμενον) τῆς διακονίας ὡς πρόκητε*. L'apparition de l'évêque n'exclut pas la possibilité que le document provienne d'Aphroditō: en effet, il se peut fort bien qu'Aphroditō ait été, au point de vue de l'administration ecclésiastique, une diaconie et que le compte global ait été présenté à l'évêque: celui-ci l'aurait signé pour marquer son acceptation.

Remarquons que du fait que l'expression *τοῦ Θεοῦ* ne s'applique qu'aux églises épiscopales, il ne s'ensuit pas que tout clerc qui se dise *ἐλέει Θεοῦ πρεσβύτερος* ou *διάκονος* fasse nécessairement partie du clergé d'une église épiscopale. Voyons un exemple: dans *SB I 959* [VII^e siècle, Heracleopolis Magna], à côté d'un Théodore *πρεσβύτερος τῆς ἀγίας μεγάλης ἐκκλησίας*, apparaît un autre Théodore *ἐλέει Θεοῦ διάκονος τῶν Ἁγίων Τριῶν Παίδων*.

⁶ Sur ce texte voir mon livre, *Les ressources*, p. 125-130 et S. TIMM, *op. cit.*, p. 1408, 1443.

Εὐαγεσάτη, épithète qui, appliquée à une église, n'apparaît qu'une fois, à savoir dans *P. Mich.* XI 612, 12 [514], prend dans ce document la place qui est occupée d'habitude par *ἁγία* ou *ἁγιωτάτη*. *Εὐαγής* ou *εὐαγέστατος* s'applique souvent au clergé dans son ensemble, aux monastères ou aux *piae causae*, telles qu'un *ξενών* ou un *νοσοκομεῖον*. Une seule fois, dans le *P. Lond.* I 77, 33 [VI^e], nous trouvons un *εὐαγές εὐκτήριον*. On dirait que cette épithète a un rang inférieur à celui de *ἅγιος* ou *ἁγιώτατος*, et que son emploi dans *P. Mich.* XI 612 est une irrégularité, due peut-être à une faute du scribe.

Les autres épithètes demandent une étude détaillée. Avant d'y procéder, il est opportun de passer en revue au moins quelques-uns des documents où le terme *ἐκκλησία* n'est accompagné d'aucune des épithètes habituelles:

- P. Oxy.* I 43 (verso I, 10; III, 19) [de l'an 295]: deux rues d'Oxyrhynchos sont désignées d'après les églises qui s'y trouvent, la *βοριωνή ἐκκλησία* et la *νοτιωνή ἐκκλησία*.
- P. Oxy.* LV 3787, 24 [début du IV^e]: liste d'impôts mentionnant un Apphous *διάκων ἐκκλησίας*.
- P. Grenf.* I 53, 24 [IV^e]: lettre privée mentionnant les *πρεσβύτεροι τῆς ἐκκλησίας*.
- P. Oxy.* XVI 1832, 2 [V^e-VI^e]: il y est question d'un vol de τὰ ἅγια κειμήλια τῆς ἐκκλησίας τοῦ Ἀσπιδᾶ: l'épithète *ἅγιος* est appliquée aux κειμήλια et non à l'église.
- P. Amst.* I 81, 5 [V^e]: cette liste de diacres et de sous-diacres (liste dont le but nous échappe) mentionne une église, sans y attacher d'épithète; les ecclésiastiques ne portent pas non plus d'épithètes.
- P. Oxy.* VIII 1138, 2 [V^e-VI^e]: quittance d'un impôt payé ἐπὶ τὸν ἐκκλησίας λόγον.
- P. Flor.* III 297, 56, 59, 92; 103, 141, 175, 201, 227, 276, 435 [VI^e]: compte fiscal d'Aphroditô, mentionnant des églises sans leur donner d'épithètes.
- P. Oxy.* XXVII 2480, fr. 6, col. II [de l'an 565/66]: liste de quantités de vin données à des personnes et à des institutions; les églises ne portent pas d'épithètes.
- P. Oxy.* XVI 1933 [VI^e]: apparaît un ἀρχισύμμαχος τῆς ἐκκλησίας.
- P. Wash. Univ.* 101 [V^e/VI^e]: ordre de livraison à une ἐκκλησία Βουκ().
- CPR* XIV 10, 8 [VI^e]: contrat de location d'une teinturerie; y apparaît une ἐκκλησία Κανων.

- P. Oxy.* VII 1053, 23 [VI^e-VII^e]: compte de paiements pour des travaux d'irrigation; on y lit entre autres *εἰς τὴν ἐκκλησίαν αββα Ἱερακίωνος*.
- P. Grenf.* II 95 [VI^e/VII^e]: quittance d'impôts mentionnant une ἐκκλησία Ἀπόλλωνος.
- P. Ant.* III 203 [VI^e-VII^e]: compte où figure une ἐκκλησία παρὰ Ποταμόν.
- P. Mon.* 8 [fin du VI^e]: parmi les signatures de plusieurs témoins appartenant au clergé de Syène, figure un *διάκων τῆς ἐκκλησίας*. Le même fait s'observe dans *P. Mon.* 9, 103; 15, 20, 22; 16, 45, 47. Cependant dans deux documents qui font partie du même groupe de papyrus, à savoir dans *P. Mon.* 14, 33 et *P. Lond.* V 1731, ἐκκλησία porte l'épithète habituelle *ἀγία*.
- P. Princ.* II 82 [VI^e-VII^e]: document fiscal mentionnant deux fois un tel *ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας*.
- P. Apoll. Anô* 97, A 13 [début du VIII^e]: liste de livraisons de vin, mentionnant un tel *ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας Σνήνης*.

Les archives des Apions attestent un usage intéressant: en dressant des listes de revenus et de paiements (*P. Oxy.* XVII 1910; 1911; 1912; XVIII 2195; XIX 2243a; LV 3804), les scribes intitulaient une colonne ainsi: *εἰς τὰς ἀγίας ἐκκλησίας τῶν ἐξῆς κτημάτων*, mais ensuite, ils notaient les différentes églises sans ajouter au nom aucune épithète. (Il existe pourtant des exceptions: *P. Oxy.* XVIII 2195, 186, 189: *εἰς τὴν ἀγίαν ἐκκλησίαν τοῦ κτήματος Νεκωνθεως*. Voir aussi *P. Oxy.* XVIII 2196, 10).

Cette liste, pour brève qu'elle soit, permet de tirer certaines conclusions. C'est surtout au IV^e siècle (comme on pouvait s'y attendre) que le mot ἐκκλησία apparaît dans les documents sans être accompagné d'épithètes; cependant même à cette époque, on pouvait employer l'expression *καθολικὴ ἐκκλησία*: en témoignent *P. Oxy.* XXII 2344 [336]; *SB* 9622 [343]; *P. Oslo* III 13 [346]; *P. Abinn.* 55 [351]. Après le IV^e siècle, il est rare qu'un document mentionne une église sans employer d'épithète. Les rares exceptions figurent dans des listes de paiements et dans des lettres. En ce qui concerne les actes officiels, le nom ἐκκλησία porte toujours une épithète — ne fût-ce que *ἀγία* —, sauf dans les signatures des témoins, où les épithètes sont parfois omises.

*

*

*

Parmi les épithètes énumérées ci-dessus, seulement deux ont une signification théologique: ὀρθόδοξος et ἀληθινή.

Ὄρθόδοξος, l'un des mots-clé du langage chrétien, un mot qui apparaît des milliers de fois dans les textes littéraires, est extrêmement rare dans les documents papyrologiques⁷. En tant qu'épithète d'une église, il n'apparaît que dans un seul document: PKF 387 — un texte mal conservé, où, aux lignes 1-2, se lit:] τῆ ἀγία καθολικῆ ὀρθοδόξου (sic!) ἐκκλησίᾳ - - - καὶ προνοητῆ τῆς προσόδου τῆς αὐτῆς ἀγίας καθολικῆς. Au début de la l. 2, se trouvait sans doute un titre ecclésiastique, appartenant au même personnage qui est dit προνοητῆς et dont le nom devait se trouver à la fin de la l. 1. Ce texte est censé provenir du Fayoum ("angeblich"); K. Wessely l'a daté du VI^e siècle, mais il est probablement plus tardif, car Wessely avait tendance à attribuer aux textes des dates trop hautes.

L'emploi de l'épithète ὀρθόδοξος dans ce document s'explique aisément, si l'on tient compte de l'atmosphère de conflits religieux qui s'aggravait avec le temps, notamment à partir du règne de Justinien, qui vit la naissance d'une Eglise monophysite, avec sa propre structure, à côté de l'Eglise chalcédonienne. Naturellement, chacune des deux Eglises se considérait "orthodoxe" et traitait l'autre comme "hérétique". Je ne crois pas que le document en question, PKF 387, prouve qu'il existait à Arsinoè deux églises distinctes: même sans avoir de concurrents sur place, le clergé (chalcédonien ou monophysite) a pu éprouver le besoin de manifester son "orthodoxie".

Ἀληθινός est attesté dans une stèle d'Hermonthis⁸. Voici le texte, tel qu'il est donné par G. Lefebvre:

]ος πρεσβ[ύτερος]
Ἰωάννης τῆς [ἀγί]-
ας ἐκκλησίας ἀ[λη]-
θινῆς ἐν τῷ μηνί
Φαμενώθ ιβ τῆς

⁷ Ce fait a déjà été observé par V. MARTIN, 'Letter of recommendation for three monks', *JEA* 40, 1954, p. 75, à l'occasion de la publication d'une lettre mentionnant des moines dont il est dit: Σκητιῶται γὰρ εἰσι καὶ ὀρθόδοξοι. Le mot ὀρθόδοξος apparaît aussi dans un petit dossier concernant les moines méliitiens à Labla (voir, dans le présent volume du *JJP*, p. 84).

⁸ G. LEFEBVRE, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte*, Le Caire 1907, n° 481.

ἐνάτης ἰ(ν)δ(ι)κτίωνος καὶ
εὐχριστῶ.

L'ordre des mots dans cette inscription est surprenant: en effet, le nom propre fait suite, ici, à la mention du grade ecclésiastique, ce qui est contraire à une habitude constante et bien connue. Même si l'on restitue la première ligne comme Adam Łajtar me propose de le faire, à savoir [ἐτελεύτησεν ὁ μακάρι]ος πρεσβ[ύτερος], etc., l'irrégularité reste. La restitution ἀ[λλη]θινης me semble sûre. L'expression "la sainte église véritable" n'apparaît dans aucun autre document, mais elle n'est pas étrange à une époque de luttes confessionnelles.

L'emploi de l'épithète *μεγάλη* est facile à définir: elle s'applique toujours à une église épiscopale concrète. Cela ressort d'abord de plusieurs documents (tous de l'époque arabe) qui mentionnent une *λαῦρα τῆς μεγάλης ἐκκλησίας*⁹: *BGU* II 681, 3; *PKF* 631; 657; 680; 700; 741; 742; 746; 749; 750; 753; 872; 1209; *P. Prag.* I 77; en outre, de deux documents (également de l'époque arabe), *PKF* 265 et 615, concernant le loyer dû à la *μεγάλη ἐκκλησία*. Dans *SPP* XX 238 [VII^e], qui est probablement un compte provenant d'un grand domaine, on lit:] τῶ(ν) κουφίν(ων) τῆ(ς) μεγάλης ἐκκλησίας. A cette liste on peut joindre encore *SB* XVI 12943 [VI^e], mentionnant un *σιδηροχαλκεὺς τῆς μεγάλης ἐκκλησίας*, et *P. Strasb.* 315 [590-596] d'Héracléopolis, où apparaît un *οἰκονόμος τῆς ἁγίας μεγάλης [ἐκκλησίας] καλουμένης Διός*¹⁰. L'expression *ἡ μεγάλη ἐκκλησία* est employée par Athanase dans son *Apologie à Constance*, 14, pour parler de la plus grande église d'Alexandrie, construite par l'empereur et dans laquelle l'évêque célébra la messe avant qu'elle ne fût consacrée, parce que c'était la seule église assez ample pour contenir la masse des fidèles de la ville.

D'autres attestations de l'expression *μεγάλη ἐκκλησία* ne contiennent pas d'indices servant à éclairer son emploi: *PKF* 451 et 509 [Fayoum, VII^e], où apparaissent des archidiaques de la *μεγάλη ἐκκλησία*. *SB* VI 9590 [VII^e]: parmi les témoins signant un acte, figurent un presbytre *τῆς ἁγίας μεγάλης ἐκκλησίας* et un diacre *τῶν ἁγίων Τριῶν Παίδων ἀφ' Ἡρακλεοπόλεως*.

⁹ Cf. K. WESSELY, *Die Stadt Arsinoe (Krokodilopolis) in griechischer Zeit*, Wien 1903, p. 42.

¹⁰ L'éditeur note: "Première mention d'une église dite de Zeus à Héracléopolis (cf. une église dite d'Apollon dans *SB* I 5112, 69)". Cette explication me paraît étrange, mais je n'ai rien de mieux à proposer.

P. Cairo Cat. 10412¹¹: un compte où distinction est faite entre des livraisons *εἰς τὰς ἀγίας ἐκκλησίας* et des livraisons *εἰς μεγάλην ἐκκλησίαν*; il est difficile de saisir le sens précis de cette distinction, car nous ne possédons que l'extrémité gauche de ce document, qui a dû avoir des lignes très longues.

CPR IV 37 [VIII^e]: ce document atteste l'existence d'une "grande église" à Gena. Dans ce nom géographique, qui sous cette forme est inconnu par ailleurs, l'éditeur, W.C. Till, propose de voir une déformation soit de *Καινὴ* (πόλις), soit de *Καινὸν* (χωρίον), attesté dans le Fayoum. Puisqu'il n'existe aucune attestation sûre d'une *μεγάλη ἐκκλησία* d'un village, il faut préférer la première de ces deux hypothèses¹².

Il vaut la peine de signaler un cas qui pourrait être analogue: dans un document d'Hermopolis, *P. Herm. Rees 31* [VI^e], l'épithète *μέγα* s'applique à un monastère. Parmi les témoins de cet acte de *διάλυσις*, figure un certain [...] *θεῖς Παπνουθίου ἐλάχιστος* (*πρεσβύτερος*) | *τῆς ἀγίας* (*ἐκκλησίας* *μεγάλου*) *μοναστηρίου τοῦ Λυκοπολίτου νομοῦ*. Selon l'éditeur, dans l'espace entre *ἐκκλησίας* et *μεγάλου*, la lecture *τ[ο]ῦ* est à exclure, *τῆς* "would be just possible but unusual", *[ἀ]γί(ου)* "might also be read". En dépit des doutes concernant la lecture, la situation semble claire: le presbytre en question, qui, au moment où le document fut rédigé, était de passage à Hermopolis, desservait une église qui se trouvait dans "le grand monastère du nome Lycopolite". Pourquoi n'est-il pas dit "presbytre du grand monastère du nome Lycopolite"? Il faut supposer que l'église de ce monastère attirait les habitants de la contrée environnante et était conçue comme une unité à part, quoique liée au monastère. Il est impossible d'établir quel était le monastère du nome Lycopolite qui était dit "le grand monastère"¹³.

Si l'on met à part *CPR IV 37* (et l'*Apologie* à *Constance* d'Athanase), tous les autres textes que je viens de citer au sujet de l'expression *μεγάλη ἐκκλησία* proviennent de deux villes seulement: Arsinoè du Fayoum et Hétracléopolis.

¹¹ P.J. Sijpesteijn, 'Vier byzantinische Texte des Kairener Museums', *Aegyptus* 68, 1988, p. 39-40.

¹² De la liste des documents contenant l'expression *μεγάλη ἐκκλησία*, il faut rayer ceux où le mot *μεγάλη* est restitué: *SB I 4758* [byz.] ; *SB VIII 9876* [534]; *PKF 324* [début du VIII^e]. Au lieu de *μεγάλη ἐκκλησία*, on pourrait restituer (avec plus de probabilité) *καθολικὴ ἐκκλησία*.

¹³ Le monastère de Shenute n'entre pas en jeu, car il était situé dans le nome panopolite.

En ce qui concerne Arsinoè, l'expression *μεγάλη ἐκκλησία* n'a pas éliminé l'usage de l'expression *καθολικὴ ἐκκλησία*: pour désigner l'église épiscopale, les deux expressions semblent avoir été employées parallèlement¹⁴.

Remarquons enfin que les documents où apparaît *μεγάλη ἐκκλησία* sont tardifs. Seul *SB XVI 12943* est attribué au VI^e siècle (datation paléographique, donc pas sûre); tous les autres sont postérieurs.

Passons maintenant en revue les pièces du dossier concernant l'épithète *καθολικὴ* — épithète très fréquemment employée et dont le sens est, dans bien des cas, difficile à préciser.

Le dépouillement des matériaux réunis dans les dictionnaires (Lampe en tête) nous conduit à établir que l'épithète *καθολικὴ*, rapportée à *ἐκκλησία*, peut avoir, selon les contextes ou les situations, des sens différents:

1. *Καθολικὴ ἐκκλησία* peut désigner l'Eglise universelle, embrassant la totalité des chrétiens¹⁵, mais peut désigner aussi une communauté chrétienne concrète (avant tout celle qui est réunie autour d'un évêque); dans le deuxième cas, l'épithète *καθολικὴ* sert à exprimer le sentiment des liens forts et intimes qui unissent cette communauté à l'ensemble de la chrétienté.

2. De la notion d'universalité découle un autre emploi du terme *καθολικὴ ἐκκλησία*: il peut désigner l'Eglise orthodoxe par opposition aux sectes hétérodoxes de toute espèce¹⁶. Parfois (d'habitude dans des con-

¹⁴ Voir P. Mich. inv. 407 [347] (publié par P.J. Sijpesteijn, 'Two Byzantine papyri from the collection at the University of Michigan', *ZPE* 100, 1993, p. 275-277); *P. Lond.* I 113, 1, 104 [V^e]; *P. Col.* VIII 244 (réédition de *SB VI 9525*) [VI^e]; *SB I 4484* [592]; *PRG V 33* [593]; *PKF 96* [VII^e].

¹⁵ LAMPE: "of Church as universal in scope, as extended throughout the world, teaching the fullness of Christian doctrine, disciplining all classes of mankind, curing all kinds of sin and possessing every virtue."

¹⁶ LAMPE: "implying orthodoxy". SOPHOCLES: "the true orthodox Church, the Church founded by Christ and his Apostles". Les textes attestant ce sens de *καθολικὴ* sont extrêmement nombreux, mais il vaut la peine d'en citer deux qui sont particulièrement instructifs. Anastase le Sinaïte, dans son *Hodegos* (*PG*, 89, col. 149), parle d'un rassemblement d'Alexandrins où étaient présents *πολὺς λαὸς τῆς τε καθολικῆς ἐκκλησίας, ὁ κλήρος, καὶ πάσης ἑτέρας πίστεως καὶ κοινωνίας, Θεοδοσιανῶν τε καὶ Γαιανιτῶν καὶ Σεμιδαλιτῶν*. Un *enkomion* attribué à Sévère d'Alexandrie (éd. J. Drescher, *BSAC* 10, 1944, p. 66) fait prononcer à Sévère, entre autres, les paroles suivantes: "And I made my way with the help and protection of God till I entered this city. I achieved my aim, viz. the sight of you gathered within the *καθολικὴ ἐκκλησία*. May God remove the thorn planted by the heretics who have risen against the church and may I see her children gathered under her sheltering wings according to the word of

textes très solennels), l'épithète *καθολική*, employée de cette manière, est accompagnée d'une autre épithète, *ἀποστολική*, ayant la même fonction.

3. Appliqué à une église concrète, l'épithète *καθολική* peut servir à relever le rang de celle-ci, sans qu'on songe à l'universalité, ni à l'orthodoxie. Une église appelée *καθολική ἐκκλησία* est une église plus importante que les autres qui se trouvent dans la même localité¹⁷. Dans les villes, la *καθολική ἐκκλησία* est celle où le culte est assuré par l'évêque ou par ses collaborateurs les plus proches. Dans les villages, c'est celle qui fonctionne de façon permanente comme lieu de culte (contrairement aux nombreuses églises secondaires, aux *μαρτύρια* et aux *εὐκτήρια*, qui fonctionnent seulement à l'occasion des fêtes ou des messes commandées par des particuliers).

Une fonction analogue est remplie par la même épithète dans l'expression *καθολική σύναξις*. Celle-ci — ainsi qu'il ressort de certains textes hagiographiques ou liturgiques¹⁸ — désignait une messe particulièrement

the Lord". J. Drescher pense, avec raison, que *καθολική ἐκκλησία*, dans ce passage, n'a pas le sens de "parish church", mais plutôt "the more general signification".

¹⁷ Voir W.E. CRUM, 'The use of the term «Catholic Church»', *PSBA* 27, 1905, p. 171-172; E. DRIOTON, compte rendu d'un livre de Togo Mina, *BSAC* 8, 1942, p. 229; R.G. HARDY, *Christian Egypt*, New York 1952, p. 165-166 ("public church of the city under the bishop in distinction from monasteries or country parish churches"). Moi aussi, je me suis occupée de la signification de *καθολική ἐκκλησία*: voir *Les ressources ...*, p. 25-27; cependant, la recherche que j'ai faite pour le présent article m'oblige à corriger partiellement l'opinion que j'ai exprimée jadis.

¹⁸ Cf. H. BRAKMANN, 'Σύναξις καθολική in Alexandria. Zur Verbreitung des christlichen Stationsgottesdienstes', *JAC* 30, 1987, p. 74-89. Voici quelques textes intéressants: Eloge de Démétrios, archevêque d'Alexandrie, attribué (à tort) à Flavianus (E.A.W. BUDGE, *Coptic martyrdoms in the dialect of Upper Egypt*, London 1914, fol. 35b, traduction p. 396): "And when the morning had come, now it was the Day of Pentecost, the Archbishop made ready to celebrate the *catholike synaxis*". D'après une *Vie de Pesynthios*, celui-ci célébra à Thèbes une *καθολική σύναξις* en l'honneur de Sévère d'Antioche, dans le soixantième anniversaire de sa mort: W.E. CRUM, 'Sévère d'Antioche en Egypte', *ROC* III^e série, 3 (23), 1922/23, p. 96. Pour expliquer cette information, Crum cite des passages de deux manuscrits de caractère liturgique: "Ensuite, la (leçon) qu'il convient de lire aux *καθολικαί* et aux fêtes de l'année", et "Si c'est une grande *καθολική* où l'on récite les grands canons, tu diras ceux-ci, selon leur ordre". *La légende d'Hilarie* publiée par J. DRESCHER, *Three Coptic legends*, Le Caire 1947, p. 72, raconte qu'au jour de la fête de saint Marc, une foule de fidèles, habillés en blanc, allait à la *katholike*. Ici, il doit s'agir de la messe, et non de l'église, car l'église de saint Marc, à Alexandrie, n'était pas une église épiscopale, mais un *μαρτύριον*. Dans la *Vie de Samuel de Kalamoun* (*The Life of Samuel of Kalamun by Isaac the Presbyter*, éd. A.

solennelle, destinée (au moins en principe) à toute la population chrétienne d'une localité donnée. Une *καθολικὴ σύναξις* pouvait être célébrée non seulement dans l'église principale du lieu, mais aussi dans un *μαρτύριον* ou dans l'église d'un monastère. D'habitude, c'est à l'évêque qu'appartenait la célébration d'une messe de ce genre.

L'emploi de *καθολικὴ* comme épithète servant à rehausser le rang d'une église, est attesté dans le *Livre de la Consécration du sanctuaire de Benjamin*¹⁹ — texte né au milieu du VII^e siècle. Cet ouvrage commence ainsi: "Récit de la vision que contempla et que vit notre père saint Abba Benjamin, archevêque de la grande ville d'Alexandrie, à l'occasion de la consécration de la grande, catholique et apostolique église du grand théophore et pneumatophore, notre père Abba Macaire, de la montagne sainte de Scété"²⁰. L'église en question, construite dans le grand centre monastique de Scété, ne pouvait évidemment pas jouer le rôle d'église paroissiale; l'épithète *καθολικὴ* ne sert qu'à souligner sa position exceptionnelle, due à la sainteté de son patron et à sa place dans le monde monastique. Remarquons à l'occasion que l'épithète "apostolique", dans ce texte, est, elle aussi, vidée de son sens originel et ne sert qu'à indiquer le rang prestigieux de l'église de saint Macaire.

A d'autres endroits du même ouvrage, cependant, l'expression "église catholique" désigne l'Eglise universelle. Voyons un exemple: au sujet des pécheurs qui n'ont pas le droit d'entrer dans le sanctuaire de saint Macaire, il est dit: "ce sont eux qu'exclut la bienheureuse, catholique et apostolique église"²¹.

ALCOCK, Warminster 1983, p. 31, traduction p. 105), il est dit qu'à l'occasion de la consécration de l'église dans le monastère de Kalamoun, l'évêque du Fayoum, Joseph, y célébra la *καθολικὴ σύναξις*. Ce texte montre un déplacement sémantique du terme *καθολικὴ σύναξις*: l'emploi de l'épithète *καθολικὴ*, ici, n'a été déterminé que par le rang de la messe; il est évident, en effet, qu'il ne peut pas s'agir de la participation de la communauté locale tout entière, car Kalamoun était trop éloigné de l'oasis du Fayoum. Moins clair est un passage d'un panégyrique de Macaire, évêque de Tkow (publié par D.W. JOHNSON, *CSCO* 1980, texte n° 101, traduction p. 78): "Now it happened one day that the archbishop of Constantinople summoned us to the principal service" (*καθολικὴ*). Ici, nous ne pouvons pas avoir la certitude que le terme *καθολικὴ* ne se rapporte pas à l'église.

¹⁹ Publié par R.-G. COQUIN, Le Caire 1975.

²⁰ *Op. cit.*, p. 73.

²¹ *Op. cit.*, p. 155.

Il existe un petit groupe de documents où l'expression καθολικὴ ἐκκλησία apparaît dans des contextes qui nous donnent la certitude qu'il s'agit d'une église concrète. Passons-les en revue.

P. Lips. 43, 1-2 [IV^e, Hermopolis]: il concerne une 'audientia episcopalis' qui a lieu ἐν τῷ πυλῶνι τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας τῆς ὑπὸ Πλουσιανὸν ἐπισημώτατων ἐπίσκοπου.

PSI XIII 1239 [430, Antinoë]: on détermine la position d'une maison en indiquant qu'elle se trouve à côté de la οἰκία τῆς ἁγίας καθολικῆς ἐκκλησίας. De même, dans *P. Mich.* XIII 662, Aphroditô [615], on détermine la position d'une maison en indiquant qu'elle est située sur la rue τῆς ἁγίας καθολικῆς ἐκκλησίας. Cf. aussi *CPR IV* 26, Djeme [760].

Des fragments d'un sermon attribué à Damien, patriarche monophysite d'Alexandrie, ont été publiés par W.E. Crum²². Le sermon, d'après les renseignements qui l'accompagnent, aurait été prononcé par Damien dans la καθολικὴ d'Alexandrie, en présence de deux représentants de l'empereur Maurice, Constantin Ladrys et Amantios (ce dernier était un eunuque impérial de haut rang). (Observons à cette occasion que, malgré le piteux état dans lequel il nous est parvenu, ce texte est digne d'attention. On sait que Maurice persécutait les monophysites de façon acharnée; il est donc remarquable que Damien ait pu — selon ce texte — parler dans l'église principale d'Alexandrie devant des représentants de cet empereur).

Aphroditô nous a fourni plusieurs documents mentionnant plus d'une καθολικὴ ἐκκλησία de cette localité. *P. Cairo Masp.* III 67283 [un peu avant l'an 548] — une pétition célèbre, adressée à Théodora et signée par les notables du village — contient une longue liste d'ecclésiastiques du lieu:

Viktor, presbytre τῆς ἁγίας καθολικῆς ἐκκλησίας κώμης Ἀφροδίτης.

Petros, presbytre τῆς ἁγίας καθολικῆς ἐκκλησίας Ἀποστόλων κώμης Ἀφροδίτης.

Anouphis, presbytre τῆς ἁγίας καθολικῆς ἐκκλησίας ἀπα Μουσαίου Ἀφροδίτης.

Psais, presbytre τῆς ἁγίας καθολικῆς νοτινῆς ἐκκλησίας κώμης Ἀφροδίτης.

Kallinikos, presbytre τῆς ἁγίας ἐκκλησίας ἄμα Μαρία κώμης Ἀφροδίτης.

Viktor, presbytre τοῦ ἁγίου ἀπα Μηνᾶ μάρτυρος κώμης Ἀφροδίτης.

Eulogios, presbytre τοῦ ἁγίου ἀπα Βίκτορος μάρτυρος κώμης Ἀφροδίτης.

²² *Theological texts from Coptic papyri*, Oxford 1913, n° 7.

Viktor, presbytre τῆς ἁγίας καθολικῆς καινῆς ἐκκλησίας κώμης Ἀφροδίτης.

Abraamios, presbytre τῆς ἁγίας καθολικῆς ἐκκλησίας ἀπα Ῥωμανοῦ κώμης Ἀφροδίτης.

Les églises mentionnées dans cette liste sont attestées par plusieurs autres documents²³.

Sur la base de *P. Cairo Masp.* III 67283, nous pouvons reconstituer la hiérarchie des églises à Aphroditô comme suit: d'abord l'église qui est dite tout simplement l'église καθολική d'Aphroditô, sans aucune dénomination; ensuite les églises καθολικαί portant une dénomination ("Neuve", "Méri-dionale", "d'apa Mousaios", "d'apa Rhomanos", "des Apôtres"); enfin les églises qui ne sont pas dites καθολικαί et qui portent une dénomination ("de sainte ama Marie", "de saint Ménas Martyr", "de saint apa Viktor Martyr").

Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer de façon satisfaisante la formation de cette structure hiérarchique. Aphroditô avait été autrefois la capitale du X^e nome: ce fait est attesté par Strabon (XVII, 813) et Ptolémée (IV, 5, 31); ces auteurs attestent également le nom Ἀφροδίτης πόλις²⁴. Nous ne savons ni quand, ni pourquoi Aphroditô a perdu son statut civique et est devenu une κώμη. Quoi qu'il en soit, c'était une κώμη qui, en ce qui concerne le nombre des habitants, ne différait pas beaucoup de plusieurs capitales de nomes. Il est naturel qu'on y ait eu besoin de plusieurs églises pour faire face aux besoins pastoraux. Cela pourrait peut-être expliquer l'existence de six grandes églises assurant un culte permanent. Il est, d'autre part, probable que l'absence de l'évêque — de ce facteur qui, dans les villes, freinait le processus de la formation d'un réseau paroissial — laissait le champ libre aux initiatives locales et que le clergé de chacune de ces grandes églises en profita pour obtenir pour son église le titre prestigieux

²³ Voir S. TIMM, *op. cit.*, p. 1439-1443.

²⁴ J. BALL, *Egypt in the classical geographers*, Cairo 1942, p. 112; J.-L. FOURNET, *REA* 105, 1992, p. 235-236. Dans les documents, cette localité apparaît uniquement sous le nom de Ἀφροδίτης κώμης ou de Ἀφροδίτη. Ainsi que J.-L. Fournet le remarque, "le nom de la déesse a été vite senti comme une apposition à κώμη et, par souci de brièveté, on a pu dire Ἀφροδίτη. Aux VII^e-VIII^e siècles, on ne dit plus que κώμη Ἀφροδιτῶ ou simplement Ἀφροδιτῶ. Les papyrus d'époque arabe ayant été découverts en premiers, on a pris l'habitude de dire Aphroditô même quand on traite des papyrus du VI^e siècle, alors qu'il vaudrait mieux parler d'Aphrodité".

καθολική²⁵. Mais si ce raisonnement est juste, comment expliquer que ce phénomène ne soit attesté dans aucun des autres gros bourgs? Bien entendu, il se peut qu'à l'avenir, de nouveaux textes viennent éliminer cette objection. Cependant, à l'état présent de notre documentation, il faut admettre que la situation est étrange.

Un groupe à part est celui des églises dites *καθολικαί* et portant des dénominations symboliques ou théologiques. Il a fait l'objet d'une étude approfondie de la part de J. Gascou²⁶, qui a réuni, outre les données fournies par les papyrus, également des témoignages littéraires concernant des pays chrétiens autres que l'Égypte.

Des églises *καθολικαί* portant des dénominations symboliques ou d'apparence théologique sont attestées en Égypte dans deux localités. A Arsinoë on trouve une église dénommée *Ειρήνη ἢ καὶ Εὐλογία καθολικὴ ἐκκλησία καλουμένη τῆς Ἀρσινοϊτῶν πόλεως* (*P. Köln* III 152, de l'an 477). A Hermopolis est attestée une église dénommée *Ἀναστασία* et dont la titulature complète est la suivante: *ἡ ἁγία καθολικὴ καὶ ἀρχαία ἐκκλησία τῆς Ἑρμοπολιτῶν καλουμένη Ἀναστασία* (*P. Strasb.* V 470-474, textes qui s'échelonnent de l'an 497 à l'an 553); en outre, dans un document provenant de la même ville (*P. Lond.* III 1303 descr., de l'an 498), il faut lire, comme l'a montré J. Gascou, ainsi: *Κυρία τῆ καὶ Φωτεινῆ Οὐρανίῳ τῆ καὶ Ζωοποιῶ καθολικῆ ἐκκλησίᾳ* (ou bien *καθολικαῖς ἐκκλησίαις*) | *τῆς Ἑρμοπολιτῶν ὑπὸ Σαλαμα ὀσιώτατον ἐπίσκοπον*: on a ici soit une église *καθολικὴ* portant quatre dénominations, soit deux églises *καθολικαί*, dont l'une s'appellerait *Κυρία* ou *Φωτεινῆ*, et l'autre s'appellerait *Οὐράνιος* ou *Ζωοποιός*²⁷.

Il existait donc à Hermopolis, du moins de la fin du V^e jusqu'au milieu du VI^e siècle, deux ou trois églises *καθολικαί*. L'adjectif *ἀρχαία*, appliqué à l'église dite *Ἀναστασία*, trahit l'origine de cette situation. Il existait d'abord, dans la ville, l'église épiscopale dite *Ἀναστασία*. A un certain moment, la communauté chrétienne de la ville a fait construire pour son

²⁵ L.S.B. MACCOULL, *Dioscorus of Aphrodito*, Berkeley 1988, p. 7, commente ainsi l'existence de plusieurs *καθολικαί* à Aphroditè: "Did these buildings correspond to confessional divisions (monophysite and dyophysite), though all were styled *καθολικὴ*, or to parochial divisions by place (the south of the town being separated off)?" La première hypothèse est certainement fautive.

²⁶ J. GASCOU, 'Notes d'onomastique ecclésiastique ancienne', *ZPE* 96, 1993, p. 135-140.

²⁷ Voir J. GASCOU, *op. cit.*, p. 135-136. Selon ce savant, la lacune après *Ζωοποιῶ* pourrait se combler également par *ἁγία καθολικὴ ἐκκλησία* ou bien *ἁγίαῖς καθολικαῖς ἐκκλησίαις*.

ἐνὲque un nouvel édifice, ou deux nouveaux édifices. L'église dite Ἀναστασία n'a pas perdu pour autant son rang: elle a continué d'être καθολική, et pour la distinguer de la nouvelle ou des deux nouvelles églises, on ajoutait à cette épithète καὶ ἀρχαία. L'existence de plus d'une église épiscopale dans une même ville n'a rien d'étrange à la fin de l'antiquité²⁸.

Observons à l'occasion que les très rares cas de dénomination symbolique qui sont attestés en Egypte, sont en même temps — à l'exception des documents d'Aphroditô cités ci-dessus — les seuls cas attestés d'églises καθολικαί portant une dénomination. Faut-il penser qu'en Egypte (à l'exception d'Aphroditô), les églises principales ne portaient pas de noms de saints patrons?²⁹

Le sens de καθολικὴ ἐκκλησία est moins évident dans les documents où un tel est dit “ἐνὲque de la καθολικὴ ἐκκλησία”, ou qui mentionnent la καθολικὴ ἐκκλησία “dépendant de” tel ou tel ἐνὲque. Je vais en citer trois à titre d'exemples:

P. Oxy. XXII 2344 [d'environ 336], pétition de l'ἐπίσκοπος τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας d'Oxyrhynchos, adressée au stratège.

SB VIII 9627 [385-412]: un certain Aurelios Timotheos est dit προνοούμενος τῶν προσόδων τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας τῶν Ἀλεξανδρέων ὑπὸ τὸν θεοσεβέστατον Θεόφιλον ἀρχιεπίσκοπον.

P. Oxy. XVI 1900 [528]: ἡ ἀγία τοῦ Θεοῦ καθολικὴ ἐκκλησία ἡ ὑπὸ τὸν ἀγιώτατον καὶ θεοφιλέστατον πατέρα ἡμῶν αββα Πέτρον ἐπίσκοπον ταύτης τῆς λαμπρᾶς Ὁξύρυχιτῶν πόλεως διὰ σοῦ τοῦ εὐλαβεστάτου Φιβ πρεσβυτέρου καὶ καθολικοῦ οἰκονόμου³⁰.

Dans ces textes et dans d'autres analogues, l'adjectif καθολικὴ peut s'interpréter de deux manières:

²⁸ Il vaut la peine, à ce propos, de citer ce que l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie* (éd. B. EVETTS, *PO* I, p. 478) dit au sujet d'Anastase (patriarche de 605 à 616): “He has been presiding priest in the two churches that we have mentioned: namely the *Angelion* and the Church of Cosmas and Damian, and over the convents of virgins, and most of the monasteries”. Il est vrai qu'Anastase fut patriarche à une époque difficile pour les monophysites; mais même à cette époque, il ne manquait pas de presbytres qui pussent être mis à la tête des différentes églises.

²⁹ C'est l'opinion de Jean GASCOU, exprimée dans une note au cadastre d'Aphroditô dans: *Travaux et Mémoires du Centre de Recherche d'Histoire et Civilisation de Byzance* 10, 1985, p. 107, n. 26.

³⁰ Un καθολικὸς οἰκονόμος apparaît également dans un autre document provenant d'Oxyrhynchos et utilisant un formulaire à peu près identique, *SB* XII 1039 [V^c].

1. ou bien comme une épithète honorifique, suggérant que la communauté chrétienne placée sous la direction de l'évêque est une parcelle de l'Eglise universelle;

2. ou bien comme un adjectif servant à indiquer que l'ἐκκλησία en question est le groupe des clercs qui sont directement subordonnés à l'évêque, et en même temps l'église (ou les églises) où officie l'évêque — église(s) qui peut (peuvent) posséder des biens meubles et immeubles, exercer une activité économique, remplir des devoirs à l'égard de l'Etat. (L'économe ici mentionné est l'économe qui agit auprès de l'évêque — "le grand économe", selon une expression qui apparaît dans les Canons du Pseudo-Athanase; les économistes des autres églises ou des *piae causae* ou des monastères n'ont pas droit à l'épithète *καθολικός*).

Des deux possibilités d'interprétation de l'adjectif *καθολική* dans les textes en question, je choisis décidément la première. Puisque l'évêque était le chef de toutes les églises de son diocèse, disposait librement (du moins en théorie) des biens qui leur appartenaient, et dirigeait le travail de tous les membres du clergé, il ne pouvait pas, dans la titulature officielle, se présenter ou être présenté comme évêque "de l'église épiscopale".

Plusieurs documents provenant de divers lieux et temps mentionnent la *καθολική ἐκκλησία* de tel ou tel village. Je vais les présenter dans l'ordre chronologique:

- P. Sakaon* 48 [343]: Aurelios Zoilos, diacre τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας ἀπὸ κώμης Θεαδελφίας, adresse une plainte aux autorités.
- P. Oslo* III 113 [346]: Aurelios Mouses fils de Horos, ἀπὸ Σαιτῶν πόλεως διακόνου καθολικῆς ἐκκλησίας κώμης Πωέως, se porte garant pour deux paysans auprès du *praepositus pagi*.
- P. Abinn.* 55, 14-15 [351]: un habitant de Berenike (village du Fayoum) adresse une pétition à Abinnaïos, en se plaignant de ce que sa maison a été pillée; il signale qu'il n'est pas n'importe qui, en écrivant: *διάκων γὰρ τετύχηκα τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας*.
- P. Rain. Cent.* 86 = *SPP* XX 103 [381]: contrat de prêt où apparaît un diacre de la καθολικῆς ἐκκλησίας ἀπὸ κώμης Ταμωρω τοῦ Ἡρακλεοπολίτου νομοῦ.
- P. Prag.* I 33 [391]: texte très fragmentaire, mentionnant un diacre de la καθολικῆς ἐκκλησίας ἀπὸ κώμης [- - -].
- P. Wash. Univ.* 20 [IV^e/V^e], provenant d'Oxyrhynchos: plainte déposée contre un presbytre τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας τῆς κώμης.

SPP XX 121 [439] et CPR VI 6 [439]: dans les deux documents apparaît un Taurinos fils de Sois, *πρεσβύτερος καθολικῆς ἐκκλησίας ἀπὸ κώμης Θραγη* (du nome hermopolite).

P. Rain. Cent. 101 [457]: contrat de bail où apparaît un diacre de la *καθολικῆς ἐκκλησίας ἐκ πατρὸς Ὁριγένους ἀπὸ κώμης Κοβα τοῦ Ἡρακλεοπολίτου*.

P. Köln III 155 [VI^e]: dans ce contrat de vente d'une maison, apparaissent trois ecclésiastiques: *apa Elias*, presbytre et économiste du monastère Apreos; *apa Elias*, presbytre de la *ἀγία ἐκκλησία Ὁριωκελκααλι*; et Aurelios Dioskoros [...].*ου*[....] *τῆς [καθ]ολικῆς [ἐκ]κλησίας κώμης Μησαν*. Pouvons-nous faire confiance à celui qui a rédigé ce document, et penser qu'il existe une différence de rang entre la *ἀγία ἐκκλησία* du village de Horiokelkaali et la *καθολικὴ ἐκκλησία* du village de Mesan? Il est impossible de décider. Nous ne pouvons pas avoir la certitude que l'absence de l'épithète *καθολικῆ* (surtout lorsqu'une église est mentionnée comme étant celle d'un témoin d'un acte juridique), soit toujours significative.

P. Lond. Inv. 2837, Aphroditô [VI^e]: une quittance est délivrée au nom de la *ἀγίας καθολικῆς ἐκκλησίας κώμης Εὐφροσύνου*³¹. A ces documents mentionnant des *καθολικαὶ ἐκκλησίαι* situées hors des villes, il faut joindre le dossier d'Aphroditô que j'ai présenté ci-dessus, ainsi qu'un dossier tardif (VIII^e siècle), provenant de Djeme et composé de plusieurs textes coptes³².

L'un des textes que je viens d'énumérer, à savoir P. Abinn. 55, doit être séparé des autres. Il est clair, en effet, que dans ce texte, l'expression *ἡ καθολικὴ ἐκκλησία* ne signifie pas, comme dans les autres, "l'église principale" (du village). C'est pour rehausser sa position sociale aux yeux d'un représentant des autorités, que le diacre qui dépose cette pétition se dit diacre *τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας*: il se présente comme un membre d'un corps prestigieux et, à cette époque déjà, nettement privilégié, à savoir de "l'Eglise universelle".

Dans les textes, ci-dessus énumérés, qui mentionnent tel ou tel membre du clergé de la *καθολικὴ ἐκκλησία* d'un village, il faut distinguer deux

³¹ Publié par R. PINTAUDI et P.J. SIJPESTEIJN, ZPE 78, 1989, p. 109-110.

³² Des renseignements sur le contenu de ce dossier sont donnés par W.C. TILL, *Datierung und Prosopographie der koptischen Urkunden aus Theben*, Wien 1962.

schémas: (a) une personne *X* se présente ou est présentée comme presbytre ou diacre de la καθολικὴ ἐκκλησία d'un village *Y*; (b) une personne *X* d'un village *Y* se présente ou est présentée comme presbytre ou diacre de la καθολικὴ ἐκκλησία. Que cette distinction soit opportune, on peut s'en convaincre en réfléchissant au *P. Oslo* III 113, où apparaît un homme de Sais qui remplit les fonctions de diacre dans le village de Poïs³³. La mobilité territoriale n'était pas très forte dans l'Égypte byzantine, mais elle existait quand même; il était donc possible qu'un habitant d'un village devienne membre du clergé d'une ville ou d'un autre village.

Au dossier des καθολικαὶ ἐκκλησίαι appartiennent aussi les documents mentionnant un ou plusieurs membres du clergé de la καθολικὴ ἐκκλησία d'une ville, autrement dit du clergé agissant auprès d'un évêque. Malheureusement, il faut ici répéter la remarque que j'ai faite ci-dessus à propos de *P. Köln* III 155: l'absence de l'épithète καθολικὴ ne suffit pas toujours à exclure que telle ou telle église ait été une καθολικὴ ἐκκλησία; en effet, les scribes pouvaient parfois omettre cette qualification. Dans *P. Flor.* III 289 [VI^e], on lit: οἱ κληρικοὶ τῆς ἁγίας ἐκκλησίας τῆς μητροπόλεως τοῦ Ἀνταιοπολίτου — le mot καθολικῆς manque, mais il n'y a pas de doute qu'il s'agit de l'église épiscopale. De même, dans certains des documents concernant l'administration de l'église d'Hermopolis³⁴, l'épithète en question manque, tandis qu'elle apparaît dans d'autres documents analogues, rédigés dans le même officium épiscopal³⁵. C'est pourquoi, malgré le grand

³³ J'ai analysé un cas analogue dans l'article 'Fonctionnement de l'Eglise' (cité ci-dessus, note 1), p. 132.

³⁴ *BGU* XII 2190; 2192; 2193; *PKF* 271 B [tous du VI^e]. Dans *P. Lond.* V 1776 [VI^e-VII^e], est mentionné un soldat de "la sainte église" d'Hermopolis: il ne peut s'agir que de l'église épiscopale.

³⁵ Ainsi, par exemple, dans *P. Col.* VIII 244 [VI^e], provenant d'Arsinoè, figure, parmi les témoins, un Menas, presbytre ἀπὸ τῆς Ἀρσινοειτῶν πόλεως, à côté d'un Leontios, diacre τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας τῆς Ἀρσινοειτῶν πόλεως. On serait tenté de mettre cela sur le compte de l'inconséquence du scribe, mais dans *SB* VI 9461 [632] nous rencontrons un cas instructif: une église est qualifiée de τῆ ἁγία ἐκκλησία τῆς Ἀρσινοειτῶν πόλεως, et ce n'est pas une église épiscopale, car elle s'appelle église de saint Kollouthos. Un cas semblable à celui de *P. Col.* VIII 244, c'est celui de *P. Oxy.* XVI 1901. Dans *P. Lond.* V 1731 [585], nous trouvons, parmi les témoins, un ἐλάχιστος πρεσβύτερος τῆς τοῦ Θεοῦ ἁγίας ἐκκλησίας Σνήνης, à côté d'un ἀρχιδιάκονος τῆς ἁγίας Μαρίας Σνήνης (cf. aussi *P. Lond.* V 1850, où apparaît un presbytre de cette dernière église). La différence est significative: l'église de Marie n'est pas une église épiscopale. Je signale à cette occasion que je ne suis pas sûre que la localisation de cette église à l'intérieur des murs d'un ancien temple d'Iside (d'époque ptolémaïque) soit justifiée (voir G. HUSSON, 'Houses in Syene in the Paternouthis archive', *BASP*

nombre des documents mentionnant des ecclésiastiques des églises *καθολικαί* et des villes, nous ne pouvons pas faire des recherches statistiques pour établir le pourcentage moyen des ecclésiastiques liés aux églises épiscopales et celui des ecclésiastiques liés à d'autres églises.

Dans le présent article, j'ai délibérément laissé de côté deux inscriptions trouvées dans le Mons Porphyrites et où apparaît le terme *καθολικὴ ἐκκλησία*. Elles font l'objet de l'article publié ci-dessus, écrit par Adam Łajtar et moi-même.

[Warszawa]

Ewa WIPSYCKA

27, 1990, p. 132): le fait qu'une image de la Vierge Marie se trouve sur un pilier de cette église, ne suffit pas pour trancher la question de la dénomination de celle-ci.